

COURS DU 10 FEVRIER

Jon Elster

PLAN DU COURS

- 13 janvier : Introduction
- 20 janvier : Les Etats Généraux avant 1789
- 27 janvier : La convocation des Etats de 1789
- 3 février : La Constituante entre les soldats du roi et les foules parisiennes
- 10 février : Les deux grandes peurs de 1789
- 3 mars : L'écriture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 10 mars : Séparation des pouvoirs : bicaméralisme et veto royal
- 28 avril : Lier le futur : éligibilité et amendements.
- 5 mai : Conclusion

RAPPEL

- Les constitutions sont des chaînes par lesquelles les hommes s'entravent dans leurs moments de lucidité afin de ne pas se suicider un jour de délire (John Potter Stockton, sénateur américain, 1871).

L'ENVIE A L'INTERIEUR DES ORDRES ET ENTRE LES ORDRES

- [Les] nobles de province vantaient leur indépendance ; et, avec une indignation mêlée d'envie, accusaient les courtisans d'obséder le monarque, d'obtenir seuls les faveurs, et de se gorger de la fortune publique.
- Les privilèges onéreux des premiers ordres froissaient le tiers état ; mais le sentiment qu'il éprouvait était moins la haine que l'envie.
- (Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir et diriger la Révolution Française*, éd. 1860, t. I, pp. 80, 85).

L'ENTHOUSIASME ET LA PEUR

- [Les décrets de la nuit du 4 août furent] le produit combiné, mais dans des doses impossibles à préciser, de la peur et de l'enthousiasme (Tocqueville, « Considérations sur la Révolution », in *Œuvres*, éd. Pléiade t.III, p. 593).

- Jon Elster, *Alchemies of the Mind : Rationality and the Emotions*, 1999

AUCUNE MENTION DE L'ENTHOUSIASME

- *The Oxford Companion to Emotion and the Affective Sciences*, 2010
- *The Oxford Handbook of the Philosophy of Emotion*, 2010
- *Handbook of Emotions*, 3^{ème} éd, 2010.

- Isabella Poggi, “Enthusiasm and its contagion: nature and function”, in A. Paiva, R. Prada, R. W. Picard (éd.), *Affective computing and intelligent interaction*, 2007.

KANT ET LA REVOLUTION FRANÇAISE

- Que la révolution d'un peuple spirituel [celle de 1789] que nous avons vu s'effectuer de nos jours réussisse ou échoue ; qu'elle amoncelle la misère et les crimes affreux au point qu'un homme sage, s'il pouvait espérer, l'entreprenant une seconde fois, l'achever heureusement, se résoudrait cependant à ne jamais tenter l'expérience à ce prix – cette révolution, dis-je, trouve néanmoins dans les esprits de tous les spectateurs (qui ne sont pas engagés dans ce jeu) une participation par le souhait (*Teilnehmung dem Wunsche nach*) qui touche de près à l'enthousiasme et dont la manifestation même exposait au péril, qui par conséquent ne pouvait avoir d'autre cause qu'une disposition morale du genre humain (Kant, *Le conflit des facultés*, 1798, II.6).

LES CAUSES ET LES EFFETS DE L'ENTHOUSIASME

- 1. L'enthousiasme actif est *déclenché par la croyance* de l'agent qu'il est capable de réaliser, avec une probabilité élevée, une fin qu'il juge importante du point de vue moral, intellectuel, artistique, sportif, financier, ou autre. Ici, je me limite à l'enthousiasme moral.
- 2. L'enthousiasme actif *déclenche des actions* pour réaliser cette fin.
- 3. L'enthousiasme actif *multiplie l'énergie* que consacre l'agent à cette fin, en réduisant l'importance, dans son ordre de préférences, de ses autres fins.
- 4. L'enthousiasme actif, semblable à cet égard à l'hypomanie, comporte aussi *des signes physiologiques distincts*, dont un besoin réduit de sommeil.
- 5. L'enthousiasme actif *subvertit l'efficacité du choix des moyens* dans la réalisation de la fin.

LA CRAINTE ET L'ESPOIR

- « Chacun croit fort aisément [i] ce qu'il craint et [ii] ce qu'il désire »
(La Fontaine, *Le loup et le renard*)

UNE EXCEPTION

- Tocqueville aimait rappeler que son arrière-grand-père maternel, l'illustre Malesherbes, « après avoir défendu le peuple devant le roi Louis XVI avait défendu le roi Louis XVI devant le peuple » (Françoise Mélonio, *Tocqueville et les Français*, 1993, p. 9, citant un réquisitoire inédit, Archives Tocqueville).

UNE AUTRE EXCEPTION?

- Nous n'avons pas été envoyés par nos provinces pour être intimidés par les menaces des factieux. Nous avons délibéré au milieu de trente mille hommes armés, et nous pourrions craindre quinze ou vingt mille hommes sans aucun projet, érigés en république, sans lois, sans constitution, au milieu même de leur faction ? C'est ici que nous devons sauver l'Etat, *même aux dépens de nos jours* ; c'est ici que nous devons délibérer au milieu de l'effroi (Adrien Duport le 31 août 1789, *Archives Parlementaires* 1, p. 513 ; c'est moi qui souligne).

UNE REPONSE

- Vous n'avez pas voulu obéir au despotisme armé ; obéirez-vous à l'effervescence populaire ? L'un commandait des bassesses, l'autre vous commandera des crimes. Vous ne pouvez pas délibérer au milieu de quinze mille hommes armés, dont les projets sont inconnus, et qui sont perdus de réputation (Clermont-Tonnerre le 31 août 1789, *Archives Parlementaires* 1, p. 513-14).

ON EXAGERE LE DANGER

- Au reste, je crois qu'on s'exagère un peu cette plainte de Paris, et qu'elle est beaucoup moins dangereuse que quelques personnes paraissent le penser (*Journal d'Adrien Duquesnoy*, 1894, p. 321).

MAINTENIR L'ARDEUR POPULAIRE (1)

- La Fayette, considérant atteints les principaux objets de la Révolution, voulait, depuis le 15 juillet, rétablir l'ordre et renforcer le pouvoir exécutif. Duport pensait au contraire que les conquêtes de la Révolution, loin d'être solidement fondées, - les grandes réformes administrative et judiciaire n'avaient pas été abordées – étaient à la merci d'un retour offensif de l'aristocratie, et que le *moment n'était pas encore venu de calmer l'ardeur populaire*. (Georges Michon, *Essai sur l'histoire du parti feuillant : Adrien Duport, 1924, p. 67 ; c'est moi qui souligne*).

MAINTENIR L'ARDEUR POPULAIRE (2)

- L'Assemblée victorieuse à l'aide du peuple se trouve singulièrement embarrassée et faible en face des crimes de ce même peuple. Elle ménage même dans ses plus grands excès la force irrégulière qui vient de la sauver. [...] Elle *voulait circonscrire l'incendie et craignait d'éteindre le feu* : « il faut tempérer le mouvement des passions fougueuses, sans étouffer une *salutaire fermentation* ». Ces instructions envoyées par les députés d'Anjou à leurs commettants [...] montrent le fond même des cœurs. (Tocqueville, « Considérations sur la Révolution », in *Œuvres*, éd. Pléiade, t. III, p. 575; seuls les derniers mots soulignés le sont par Tocqueville).

L'APPRENTI SORCIER

- On ignorait alors [début juillet 1789] le danger d'agiter les dernières classes du peuple ; bien des gens pensaient *qu'on peut les soulever pour un seul jour* (Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir et diriger la Révolution Française*, éd. 1860, t. II, p. 213 ; c'est moi qui souligne).

LA REVOLUTION COMME JEU

- Il semble que depuis que la propriété et la vie ne sont plus en question, je ne puisse plus m'intéresser à rien. C'est le mal des révolutions qui, comme le jeu, finissent par donner l'habitude des émotions et les faire aimer pour elles-mêmes, indépendamment même du gain (Tocqueville à Eugène Stöffels le 9 mars 1849).

1789 A LA LUMIERE DE 1848

- L'Assemblée victorieuse à l'aide du peuple se trouve singulièrement embarrassée et faible en face des crimes de ce même peuple. Elle ménage même dans ses plus grands excès la force irrégulière qui vient de la sauver. [...] Elle *voulait circonscrire l'incendie et craignait d'éteindre le feu* : « il faut tempérer le mouvement des passions fougueuses, sans étouffer une salutaire fermentation ». Ces instructions envoyées par les députés d'Anjou à leurs commettants [...] montrent le fond même des cœurs
- Le succès des Montagnards amènerait la ruine immédiate de [Lamartine], mais leur complète défaite le rendait inutile et pouvait et devait, tôt ou tard, faire sortir le gouvernement de ses mains. [...] Il suivait alors cette voie tortueuse qui devait le conduire si tôt à sa perte, s'efforçant de dominer les Montagnards sans les abattre, et de *ralentir le feu révolutionnaire sans l'éteindre*, de façon à donner au pays assez de sécurité pour en être béni, mais pas assez pour en être oublié. (Tocqueville, *Souvenirs*, in *Œuvres*, éd. Pléiade t. III, pp. 818, 820 ; c'est moi qui souligne).

LES DEUX GRANDES PEURS DE 1789

- Les paysans avaient peur des brigands, les constituants avaient peur des paysans.
- Le facteur de médiation entre ces deux peurs fut les actions inspirées par la *colère* des paysans, elle-même inspirée par la conviction que les brigands objets de leur peur étaient à la solde de la noblesse.

AUCUN MAL N'ARRIVE PAR ACCIDENT

- En temps de disette, la faim provoquait aussi l'émeute, laquelle, à son tour, suscitait ou fortifiait la peur. *Jamais le peuple n'admettait que la nature fût seule responsable de sa misère* (Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, éd. 1988, p. 47 ; c'est moi qui souligne).
- La Révolution française est pleine de rumeurs de complots, que l'on dit fomentés par des aristocrates, par des brigands ou des prêtres, des marchands et des généraux, des ultras des citras, par des ouvriers séditieux, par la reine et par Pitt... Dans nombre de ces intrigues, les problèmes de subsistance tiennent un rôle important, en particulier ceux des grains dont la plupart des Français tirent alors l'essentiel de leur quotidien. On les appelle « complots de famine », *désignant ainsi quelque machination secrète destinée à affamer la population* (Steven Kaplan, *Le complot de famine : Histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, 1982, p. 10 ; c'est moi qui souligne).

NECKER VICTIME OU AUTEUR DE LA DISETTE?

- Comme tout le monde croyait à l'accaparement et l'imputait à crime au Gouvernement, à ses agents, aux décimateurs et aux nobles, on ne manqua pas, lorsque le conflit politique et social se fut aggravé, de supposer que les conjurés cherchaient à *réduire le Tiers Etat par la famine*. Dès le 13 février, le libraire Hardy note qu'on « entendait dire à quelques personnes que les princes avaient accaparé les grains tout exprès pour mieux culbuter M. Necker... ; d'autres voulaient absolument que le Directeur général des finances fût lui-même le chef et le premier de tous les accapareurs, du consentement du roi, et qu'il ne favorisât et ne soutînt de tous ses efforts une telle entreprise que pour *procurer de l'argent à sa Majesté* » (Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, éd. 1988), p. 86 ; c'est moi qui souligne).

VENGEANCE OU PROVOCATION?

- [Le] peuple [...] accusa l'aristocratie de vouloir *se venger de lui en le faisant mourir de faim* et, si la bourgeoisie était plus raisonnable, elle soupçonnait cependant que l'accaparement avait pu servir à *provoquer les émeutes* qui bouleversaient le royaume et risquaient de compromettre le succès de la Révolution en généralisant l'anarchie. Les mêmes réflexions étaient de saison quand on entendait dire que des malfaiteurs fauchaient les grains en vert et que la moisson allait être dévastée (Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, éd. 1988), p. 87 ; c'est moi qui souligne).

MOBILES POSSIBLES DES SUPPOSES MANIPULATEURS

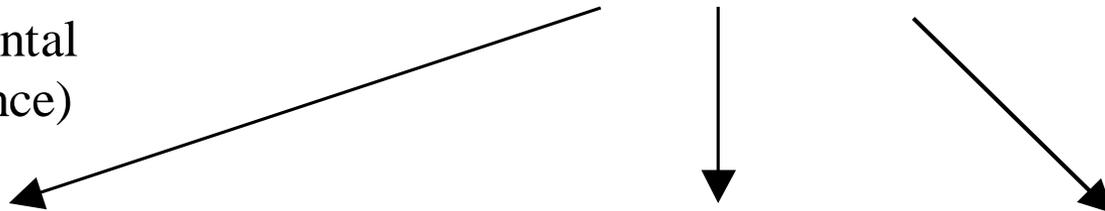
1. Mobile non
instrumental
(vengeance)

Mobile instrumental

2. Provoquer les émeutes
(famine voulue)

3. Procurer de l'argent au roi
(famine comme sous-produit)

4. Affaiblir le Tiers Etat
(famine voulue)



TOCQUEVILLE INSPIRATEUR DE LEFEBVRE?

- Le mal qu'on souffrait patiemment comme inévitable semble insupportable dès qu'on conçoit l'idée de s'y soustraire. *Tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant : le mal est devenu moindre, il est vrai, mais la sensibilité est plus vive.* (Tocqueville, *L'ancien régime*, éd. Pléiade, p. 202).
- [A la suite du Règlement du 24 janvier, on ne demanda pas aux Français] seulement d'élire des mandataires, mais aussi de rédiger des cahiers de doléance : le roi voulait entendre la voix même de son peuple et *connaître exactement ses souffrances*, ses besoins et ses vœux, évidemment pour redresser tous les torts. Quelle nouveauté surprenante ! [...] Ainsi, la misère allait finir ! Mais en même temps que l'espérance prenait l'essor, la haine s'exacerba contre le noble : sûrs de l'appui du prince, les paysans, invités à parler, *ressassent avec une amertume croissante les griefs du jour et réveillent, au fond de leur mémoire, le souvenir assoupi des injures passées* (Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, éd. 1988, p. 61; c'est moi qui souligne).

L'ORIGINE DE LA THEORIE DU COMLOT

- Persuadés que les aristocrates avaient juré la perte du Tiers Etat, les paysans ne se bornèrent pas à prêter secours aux bourgeois des villes; un moyen sûr s'offrait de tirer de leurs ennemis une vengeance éclatante; c'était le régime féodal qu'on voulait maintenir: ils refusèrent d'acquitter les redevances et, en plusieurs provinces, se soulevèrent pour en exiger l'abolition et brûler les archives et même les châteaux. Ce faisant, ils crurent répondre au vœu du roi et de l'Assemblée. Comme on l'a vu, ils avaient conclu, de la convocation même des Etats généraux, que le roi entendait améliorer leur sort et que leurs demandes étaient accordées d'avance. La conspiration avait suspendu l'effet des intentions du souverain et de l'Assemblée Nationale; mais les autorités légales annonçaient que, le 15 juillet, Louis XVI s'était réconcilié avec les députés et que, le 17 juillet, il était venu approuver la révolution parisienne; il avait donc condamné les conjurés; il avait même dû donner des ordres pour que justice fût faite à son peuple; ces ordres, il est vrai, n'avaient pas été rendus publics: c'est qu'on les cachait et que les curés eux-mêmes s'abstenaient de les lire au prône; cette dissimulation faisait partie du complot. Tous les paysans insurgés ont exprimé pareilles convictions (Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, éd. 1988, p. 116-17).

4689 INSURRECTIONS 1788-1793

Type d'insurrection	Pourcentage de toutes les actions	Pourcentage de tous les bailliages ayant connu des actions
Anti-seigneuriale	36	49
Religieuse	16	39
Subsistance	26	67
Conflit de terres	8	26
Conflit salarial	1	5
Paniques [=Grande Peur]	13	73
Anti-impôt	3	23
Anti-autorités	5	27
Contre-révolutionnaires	9	15

- John Markoff, *The Abolition of Feudalism*, 1996, p. 218.

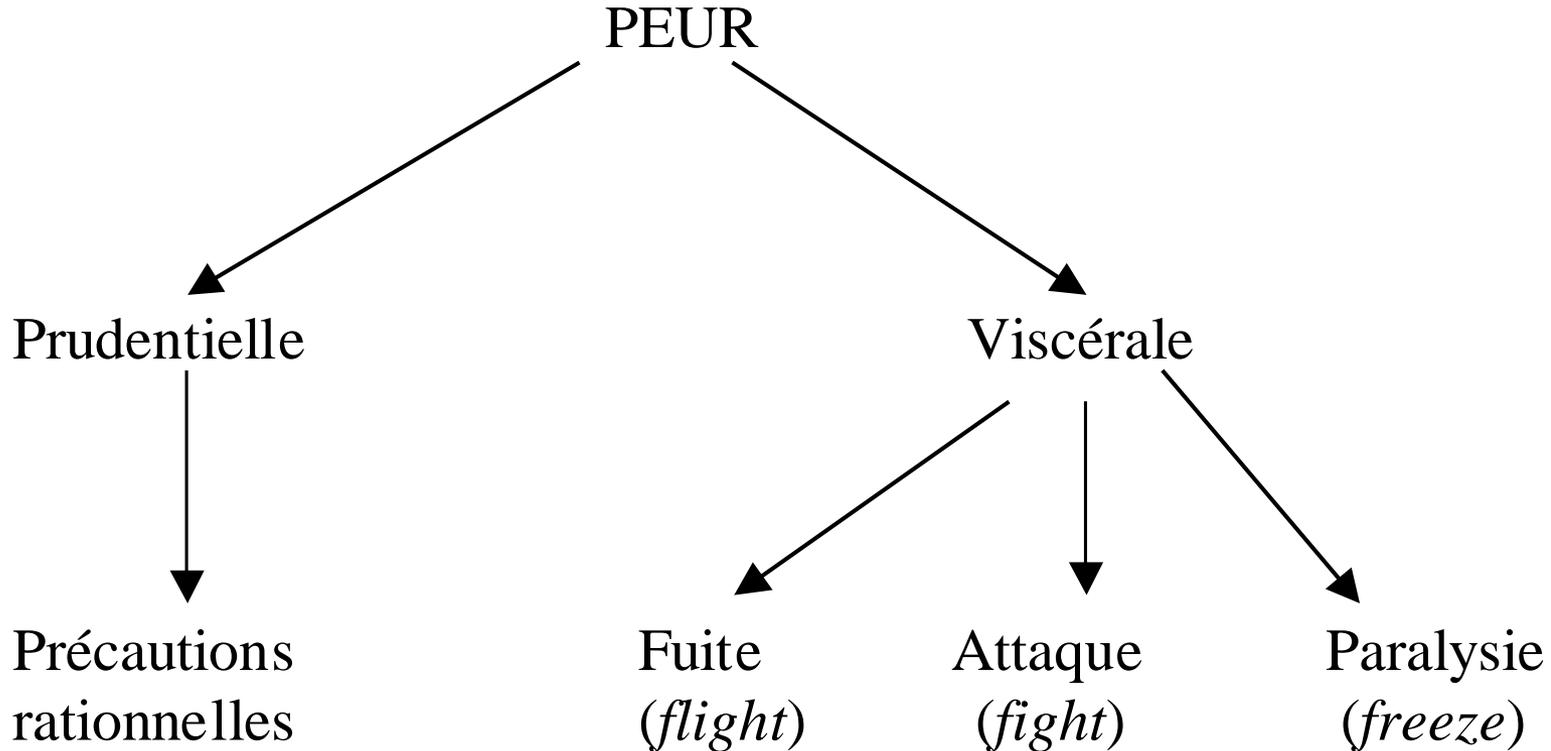
UNE INTERPRETATION DIFFERENTE

- [Ces] deux types de mouvements collectifs ruraux - paniques et insurrections - [...] reflètent deux dynamiques sociales très distinctes. [...] Les paniques étaient en grande partie gouvernées par la peur d'ennemis *externes* et essentiellement inconnus ; les insurrections reposaient probablement plus sur la colère que sur la peur et étaient poussées par la conviction que des individus *internes* à la communauté étaient à l'origine de leurs souffrances (Timothy Tackett, « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », *Annales Historiques de la Révolution française* 2004).

INSURRECTIONS EN PROVINCE ET ARRIVEE DES NOUVELLES A VERSAILLES

QuickTime™ and a
TIFF (Uncompressed) decompressor
are needed to see this picture.

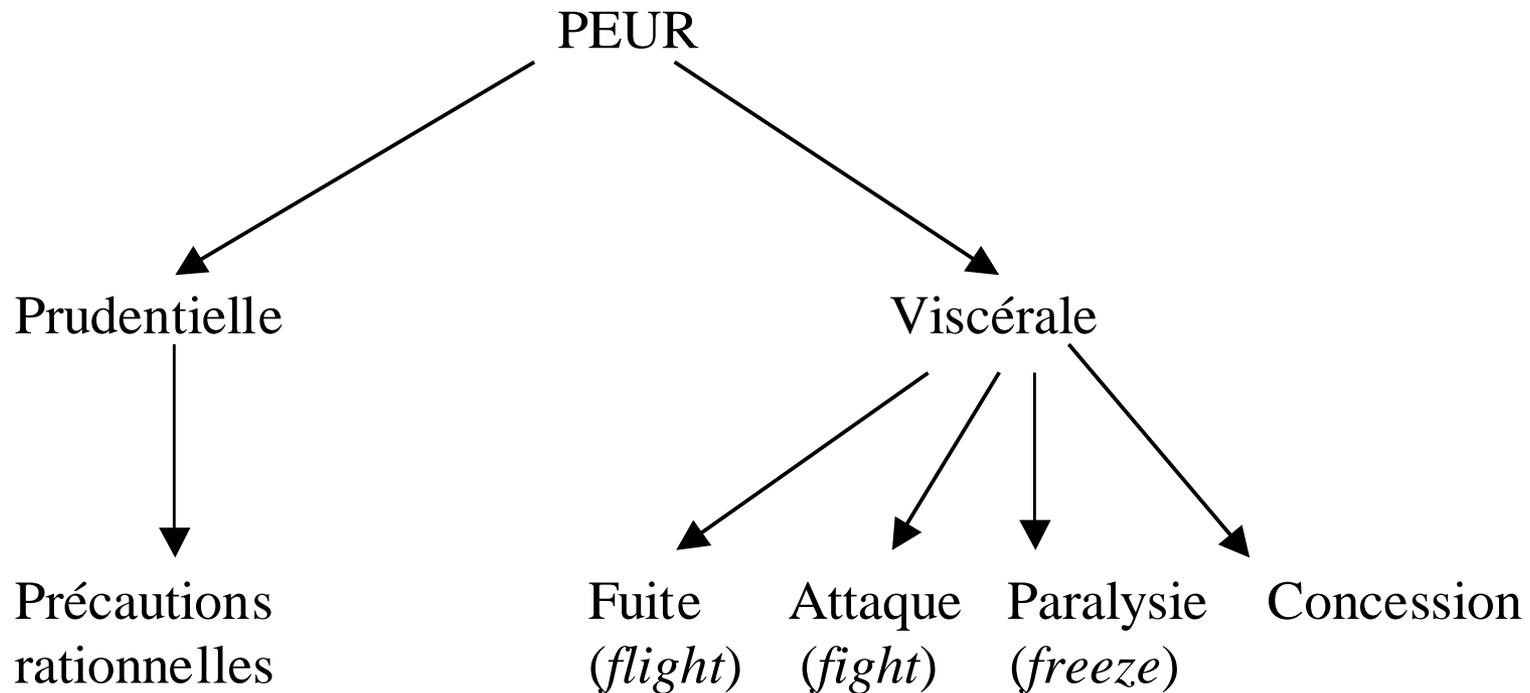
LES TENDANCES A L'(IN)ACTION DE LA PEUR



LA PEUR DU CLERGE

- Celui de tous les articles [du 4 août] qui a souffert les plus grandes difficultés est celui des dîmes. *Hier*, le clergé s'y refusait décidément ; la journée entière s'est passée en vains et tumultueux débats, et *aujourd'hui matin*, sans aucun motif apparent, les prêtres se sont empressés à les offrir ; ils ont à peu près noté d'infamie ceux qui auraient tenté de s'y refuser, mais l'arrêté a été unanime. Si on pouvait pénétrer les causes secrètes de ce changement, je crois qu'on s'apercevrait qu'on doit l'attribuer à la crainte qu'on a fait éprouver à quelques-uns d'entre eux de violences de Paris. (*Journal d'Adrian Duquesnoy*, 1894, t. I, p. 284 ; c'est moi qui souligne)

LES TENDANCES A L'(IN)ACTION DE LA PEUR (BIS)



- Jeffrey Gray, *The Psychology of Fear and Stress*, 1987

LE TOCSIN DE LA PEUR A L'ASSEMBLEE

- Les premières motions qui lui furent faites *étaient toutes de répression*. Dans la séance du 3 août, Salomon, au nom du Comité des rapports, poussa au noir le tableau : « Par des lettres émanées des provinces, il paraît que les propriétés, de quelque nature quelles soient, sont la proie du plus coupable brigandage ; de tous les côtés les châteaux sont brûlés, les couvents sont détruits, les fermes abandonnées au pillage. Les impôts, les redevances seigneuriales, tout est détruit. Les lois sont sans force, les magistrats sans autorité, la justice n'est plus qu'un fantôme qu'on cherche en vain dans les tribunaux. » Vraiment, le Comité sonnait le tocsin de la peur (Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, éd. 1968, t. I, p. 443 ; c'est moi qui souligne).

LE TOCSIN DE LA PEUR DANS LA CAMPAGNE

- Le tocsin est un instrument de contagion de l'alerte et de la peur. [...] Il transmet le message, selon un mode de propagation qui est celui de la rumeur, avec laquelle il a partie liée. [...] Bien des mouvements insurrectionnels répondent à un réflexe de peur et de défense ; la cloche qui annonce la menace et provoque le rassemblement défensif se mue tout naturellement en signal insurrectionnel. Le *pouvoir émotionnel* du tocsin, en telle circonstance, surpasse celui de tout autre mode d'information. [...] La sonnerie qui surplombe le massacre légitime la violence par l'authentification de la menace. Le tocsin unit alors en faisceau l'annonce, l'alarme et l'injonction. (Alain Corbin, *Les cloches de la terre*, 1994, pp. 185-88 ; c'est l'auteur qui souligne.)

- Patrick Kessel , *La nuit du 4 août 1789*,
1969,

LE LANGAGE DE LA PEUR

- « Voilà ce que tu dois faire, mais *apportes-y la prudence et le secret nécessaires* » :
- Faire cesser tous les travaux : « Ce n'est pas le moment de mettre son argent à réparer une maison qui peut-être n'existera pas, dans un an, ou six mois »
- Transférer de l'argent, des aveux [des titres terriens] et des lettres de noblesse de son château à sa maison à Poitiers. « *Aie surtout grande attention que l'on ne soupçonne rien de l'argent, des papiers, et que l'on ne puisse imaginer qu'il entre, dans ce que tu fais, la moindre crainte* ».
- « Vends tes moutons, le prix que tu en trouveras, mais argent comptant ».
- « Quant à notre récolte, tu vendras, à mesure que le blé sera battu, mais *sans affectation, uniquement comme ayant besoin d'argent* ».
- « Pars sur le champ pour Poitiers. [...] Laisse aller la récolte comme elle pourra. [...] Je veux absolument te savoir toi et mes filles à Poitiers. Il ne faut pas calculer, ni demander de soldats, *cela alarmerait dans le pays* ».
- (Marquis de Ferrières à sa femme, *Correspondance inédite*, 1932, pp. 110, 111, 123 ; c'est moi qui souligne).

JUSTIFICATION DE PASSIVITE

- [Aux commettants :] Il eût été inutile dangereux même pour vous, de s'opposer au voeu général de la nation. C'eût été vous désigner, vous et vos possessions, pour victimes de la fureur de la multitude ; c'eût été vous exposer à voir incendier vos maisons.
- [A Rabreuil :] Mme de Ferrières me mande que vous voudriez que je me fisse mettre dans les journaux ; ce serait le moyen de perdre le peu de crédit que j'ai dans les Communes, car, en ce moment, je ne pourrais parler que pour contrarier ce qui se fait ; du moins en grande partie ; cela serait inutile. Je me tais ainsi que commencent à le faire M. de Clermont, M. de Sulli, Mounier, et les gens sages. Si je m'aliénais les Communes, lorsqu'il s'agira des intérêts particuliers de ma sénéchaussée, j'éprouverais des difficultés, ne serait-ce que par esprit de vengeance (Marquis de Ferrières, *Correspondance inédite*, 1932, p. 118-19).

LA PEUR ET LA VENGEANCE ONT FAIT LE 4 AOÛT

- [On] se tromperait étrangement si l'on croyait que c'est l'amour de la patrie qui a déterminé la plupart de ceux qui ont renoncé à ce qu'ils possédaient, et si jamais l'Assemblée nationale érige des autels à deux divinités, ce doit être à la peur et à la vengeance. [...] C'est une terreur panique qui a fait mettre Paris en armes. C'est la peur qui a fait fuir le comte d'Artois, c'est elle qui antérieurement avait opéré la réunion des ordres, c'est elle qui a forcé la noblesse à renoncer aux droits seigneuriaux. C'est la vengeance qui l'a portée à poursuivre la vénalité des charges. (*Journal d'Adrien Duquesnoy*, 1894, p. 285).

SE MEFIER DE LA PRECISION

- Les états et les processus mentaux sont d'une complexité et d'une fluidité extrêmes. En raison de leur dépendance au contexte, ils reculent facilement devant la main expérimentale qui cherche à les saisir. Les mots dont on se sert pour les décrire constituent une tentation et une invitation permanentes à la réification et à la pseudo-précision. Nous parlons d'émotions, de désirs ou de croyances comme s'il s'agissait là d'entités solides, stables et exerçant une influence causale sur le comportement de l'agent, comme la lune exerce une influence causale sur la marée. En fait, rien n'est moins évident. (Jon Elster, *Le désintéressement*, 2009, p. 20).

LA PASSION SUSPEND L'INTROSPECTION

- Qui peut dire à quel point il brûle est dans un petit feu
- (Montaigne, *Les Essais*, I.2).

EFFETS DES EMOTIONS

- 1. Les émotions induisent l'*urgence*, c'est-à-dire une préférence pour l'action immédiate sur l'action différée.
- 2. Les émotions induisent l'*impatience*, c'est-à-dire une préférence pour un plaisir immédiat sur un plaisir différé.
- 3. Les émotions, comme certains éléments radioactifs, ont *une demi-vie brève*.
- 4. Dans un état émotionnel, l'acteur pense (au contraire) que cet état va *perdurer indéfiniment*.

L'ASSEMBLEE S'IMPOSE LA LENTEUR

- Toute motion relative à la constitution ou à la législation sera portée trois fois à la discussion, à des jours différents (Règlement du 29 juillet 1789, Art. IV, Appendice).

- André Castaldo, *Les méthodes de travail de la Constituante*, 1989

L'ASSEMBLEE PROCEDE A LA HATE

- «M. Foucault ayant réclamé les trois tours [réglementaires] de discussion, M. de Beaumé [Briois de Beaumetz] lui a répondu qu'un *élan de patriotisme n'avoit pas besoin de trois tours ; & le Duc de Liancourt, que comme on ne pouvoit pas varier dans de tels sentimens, les trois tours seroient une perte inutile de temps. – Hâtons nous de faire jouir nos Concitoyens de ce que le patriotisme nous a dicté, a dit un autre Membre de la Noblesse*». (*Le Courrier de Provence*, n° XXIV, p. 11.)

ENTHOUSIASME ET PEUR

- [Mirabeau aussi bien que Sieyes] sentaient bien qu'une assemblée unique n'avait aucun régulateur, et la séance du 4 août montra à quel point *l'enthousiasme contagieux et l'éloquence de la peur* pouvait entraîner ses résolutions et lui faire perdre toute mesure (Etienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, 1832, p. 104 ; c'est moi qui souligne).

DEFENSE DU BICAMERALISME

- Oui : mais une assemblée unique, eût-elle les meilleurs règlements, ne les observe qu'autant qu'il lui plaît. L'expérience a prouvé qu'elle s'en départ facilement, et que l'*urgence* des circonstances lui fournit un prétexte toujours prêt, et un prétexte populaire pour faire tout ce que veut le parti dominant, c'est-à-dire, *pour obéir aux passions du jour*. S'il y a deux assemblées, les formes seront observées, parce que si l'une venait de les violer, elle donnerait à l'autre une raison légitime pour rejeter tout ce qui lui serait présenté avec une innovation suspecte (Jeremy Bentham [Etienne Dumont] , *Tactique des assemblées législatives*, 1822, p. 50 ; c'est moi qui souligne).